

THAL-Infos

N°37
décembre 2014
N°37
décembre 2014



Bonne Année 2015

Téléphone : 03 88 91 20 87

Fax : 03 88 91 20 87

@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr
www.thal-marmoutier.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- travaux de voirie	p.6
- le mot du webmaster	p.8
Les échos de la vie municipale:	
- mort sur le front	p.9
- monuments de la guerre	p.10
- le 11 novembre	p.11
- le salon du vin et de la gastronomie	p.12
- association Jeanne d'arc et CM	p.14
- stub et théâtre	p.15
- ASC Brotsch	p.16
- gymform	p.17
- le badminton à Thal	p.18
- les Sapeurs Pompiers ; don du sang	p.19
- bibliothèque & conférences	p.20
Les pages écolos:	
- au feu ! au feu ! STOP	p.21
- expo arboriculture	p.22
- Com Com et biodiversité	p.23
Les nouvelles de nos écoliers:	
- semaine du goût en GS...	p.24
- & en PS ; plantation à Gottenhouse	p.25
- transports scolaires au CP	p.26
- les NAP	p.27
Etat Civil :	
- nos joies et nos peines	p.29
- nos grands anniversaires	p.30
Infos pratiques et diverses :	
- infos en vrac	p.32
- recensement	p.35
- stop au cambriolage	p.37
- calendrier des manifestations	p.39

Publication

**Dépôt légal
Décembre 2014**

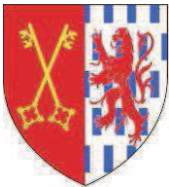
**Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier**

**La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :**

**la rédaction d'articles,
les photos...**

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



L'actualité politique en cette fin d'année est dominée par la réforme territoriale, l'Alsace mariée avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Le débat est vain puisque l'Alsace a raté le coche en avril 2013. Guerre de clocher entre le Haut-Rhin

et le Bas-Rhin, aujourd'hui c'est au mariage forcé que nous devons nous résigner.

Une question se pose : La France est-elle réformable ? Toute amorce de réforme fait descendre dans la rue, les bonnets rouges, les gilets jaunes et la liste n'est pas exhaustive. Oui le corporatisme empêche toute avancée significative. Alors parlons de ce qui est proche de nous, de cette proximité qui au 97^e congrès des Maires du 25 au 27 novembre 2014 est décrite comme une force : Oui le Conseil Municipal se mobilise pour répondre au mieux à vos attentes dans un contexte budgétaire difficile.

Comme vous avez pu le constater, les travaux rue Ballerich ont été réalisés en un temps record avec une belle qualité de prestations. En accord avec le Conseil Municipal, nous avons décidé la pose de pavés aspect granit, ce qui donne un beau cachet au centre bourg. Nous continuerons par petite touche à embellir ce secteur. Pour 2015 deux gros chantiers nous attendent, la rue des Bergers et le parking derrière la salle Jeanne d'Arc. Concernant la rue des Bergers, les choses bougent, puisque suite à mon intervention du 24 novembre lors de la Réunion du Territoire, le Conseil Général semble avoir pris en compte la problématique des eaux de pluie. Encore faudra t'il que la solution technique retenue soit financièrement dans nos cordes. En effet entre la conduite d'eau potable qui se trouve dans le fossé gauche en montant, les réseaux secs à côté, l'assainissement au centre de la route et depuis peu la ligne moyenne tension à droite, il n'y a guère de place. Quid des trottoirs ? D'où une certaine prudence quant au programme des travaux pour 2015.

Une équipe renouvelée s'est mise en place pour la gestion de la salle Jeanne d'Arc. De nouvelles idées d'animation émergent pour maintenir et encourager la dynamique engagée depuis quelques années. Le salon des vins et de la gastronomie connaît un succès grandissant et je tiens à remercier l'équipe de bénévoles qui œuvre pour la réussite de cette manifestation.

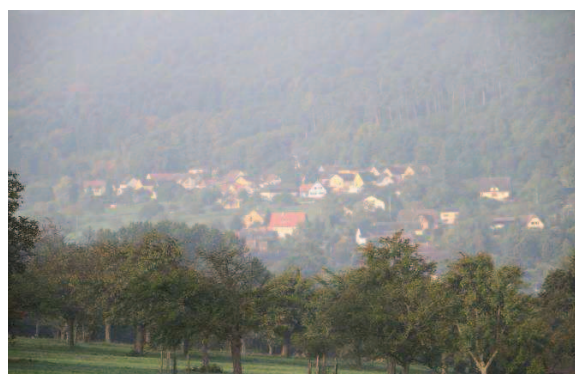
Côté Communauté des Communes, l'opération VSA (Vergers Solidaires Alsace) entre dans sa deuxième année et un grand pas a été franchi avec le classement des vergers et prés en réservoir de biodiversité dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), schéma porté par la Région Alsace, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) et le Comité Alsacien pour la Biodiversité.

Je voudrais saluer le travail remarquable au sein du SIVU HAEGOTHAL pour la mise en place des rythmes scolaires. Ce dossier lourd et complexe a permis aux enfants de bénéficier d'activités diverses et variées, qui participeront indiscutablement à leur épanouissement.

Je voudrais en cette fin d'année avoir une pensée pour celles et ceux qui dans un contexte économique difficile, souffrent du chômage et leur dire de garder espoir. Noël doit aussi être un moment de partage et de solidarité et c'est dans cet esprit que j'invite l'ensemble de la population aux Vœux du Maire fixés au dimanche 4 janvier 2015 à 16 heures salle Jeanne d'Arc.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite un Joyeux Noël et vous adresse nos meilleurs vœux pour 2015.

Jean-Claude DISTEL.



Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} juillet au 1^{er} décembre 2014

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Création d'une commission Urbanisme : Jean-Claude DISTEL, Pierre LOTZ, Rémy LEHMANN, Pierre VOLKRINGER, Jean-Marie ZUBER, Vincent HOFF, Nathalie LAQUIT.

Adhésion à l'ADRESS (association de développement du rail et des transports collectifs des pays de Saverne et Sarrebourg) dont le rôle est de veiller à un bon niveau des transports collectifs quotidiens (TGV/TER trains et bus) et notamment au maintien et au développement des dessertes TGV et TER dans les années à venir.

Travaux pour l'économie d'énergie électrique de la Salle Jeanne d'Arc : remplacement des luminaires de la salle Jeanne d'Arc par des lampes LED afin de réaliser des économies d'énergie électrique pour un montant HT de 8.029,30 Euros.

Chasse : location de la chasse :



- consultation par écrit des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la location de chasse pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024
- réservation du droit de chasse sur le terrain communal situé sur le ban de Haegen
- création d'une commission consultative : Pierre LOTZ, Rémy LEHMANN
- approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse, choix du mode de location, agrément des candidatures, approbation de la convention de gré à gré

Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village : demande du fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de la Région de Saverne pour un montant de 14.078 €

Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village : avenant pour un montant de 38.544,55 € pour des travaux de modification de réseaux et de changement de la nature d'une partie du revêtement.

Modification de la puissance électrique de la salle Jeanne d'Arc : en passant de 36 KVA à 42 KVA afin de pallier les fréquentes insuffisances pour un montant de 4.455,23 € HT

Préfinancement des amorces de branchements d'assainissement et d'eau potable : pour les terrains constructibles de la rue Ballerich qui ont été réalisées afin d'éviter la dégradation de la chaussée après sa réfection.

Convention de servitude de passage d'une canalisation sur la parcelle cadastrée section 9 n° 181 du ban communal de Haegen.

Monument aux morts - inscription des noms : mise en place de deux stèles pour un montant 1.950 € HT et l'inscription des noms des soldats morts sur deux plaques aluminium pour un montant de 441,- € HT.

Création de 2 emplois d'agents recenseurs pour le recensement 2015.

Fixation des tarifs applicables pour les prestations effectuées par la commune.

Création d'un réservoir de biodiversité « Prés et Vergers du Piémont » dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique – Zonage de la commune de Thal-Marmoutier

Taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Thal-Marmoutier : la délibération du 7 novembre 2011, instituant sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement, est reconductible de plein droit annuellement. Le taux de la taxe reste fixé à 3% (sauf pour le secteur cadastré Section 1 – parcelles 182 – 184 et 186 du « lieu-dit Lachmatt » pour lequel une taxe d'aménagement de 13% a été instituée selon délibération du 12 novembre 2012. Les taux fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Acquisition de diverses parcelles : d'une superficie totale de 79a 14 ca, au prix de 30 euros l'are appartenant à Mme MELCHY Marylise Jeanne née CECCALDI –

Programme des travaux forestiers 2015 – état de prévision des coupes :

acceptation du programme des travaux d'exploitation soumis par l'ONF pour l'année 2015. Pour 2015, l'ONF a estimé qu'il n'était pas nécessaire de programmer des travaux patrimoniaux dans le cadre de la gestion durable du patrimoine forestier (travaux sylvicoles).



Travaux forestiers 2015 : acceptation du devis pour les travaux d'exploitation notamment les travaux d'abattage, de façonnage et de débardage d'environ 185 m3 de la parcelle 7 et de 30 m3 issus de diverses parcelles ainsi que des travaux de câblage pour un montant total HT de 7.506,00€

Contrats d'Assurance des risques statutaires : acceptation du contrat d'assurance statutaire 2015-2018 proposé par GROUPAMA.

Déclassement d'une partie d'une rue communale : pour améliorer la circulation au carrefour de la Rue Ballerich et de la Rue du Reitweg., la rectification des limites desdites voies est nécessaire. Pour ce faire, d'une part, les riverains concernés donnent la surface nécessaire à la Commune soit



au total 0.3 are et d'autre part, la Commune est amenée à céder une surface de 0,09 are de la rue du Reitweg classée dans le domaine public communal. Les conseillers municipaux prononcent le déclassement d'une surface de 0.09 are de la Rue du Reitweg.

Eclairage public : passage au LED : acquisition de 3 lampadaires LED MOBO2 auprès de l'entreprise NSE de Nehwiller au prix de 436,-€ HT l'unité pour l'éclairage du parking de la Salle Jeanne d'Arc et notamment l'accès au local du périscolaire.

Travaux rue Ballerich :



Il s'agissait d'ouvrages d'assez grande envergure, puisque cela englobait des travaux de voirie, d'aménagement et de sécurisation. Ce dossier correspond au plan d'aménagement des routes de la précédente mandature et qui a abouti cette année.

Ralentir la circulation :

En ce qui concerne les aménagements, il s'agissait tout simplement de réaliser une mise aux normes des trottoirs, de l'arrêt de bus, d'aménager une plateforme de sécurisation pour ralentir la circulation (vers Haegen), ainsi que de poser des conduites afin d'absorber les eaux de pluie de l'entrée du village jusqu'à l'arrière du couvent. Ces mêmes travaux ont été mis à profit pour effectuer les raccordements en eau et en assainissements sur les terrains constructibles, en face du Home Saint-Joseph. Enfin, il y a eu des travaux d'aménagement de voirie et des trottoirs dans les rues adjacentes, à savoir celles du Reitweg et du Huhnerberg.



Sécurisation du Home Saint-Joseph :

Le coût total des travaux s'élève à 444 345 euros. Une subvention à hauteur de 50 000 euros nous a été allouée par le conseil régional au titre du soutien à l'activité économique. Le conseil général prend en charge le coût de la remise en état de la voirie, profilage et enrobé (98 000 euros), puisque celle-ci est réalisée sur une route départementale. Se rajoute une subvention du CG de l'ordre de 60 000 €. Il y a également eu une participation du syndicat d'assainissement pour les réseaux d'eau pluviale, sachant que 50 % du montant reste à la charge de la commune.

D'autre part la communauté de communes de la région de Saverne a attribué une subvention d'un montant de 14 000 euros pour les travaux de sécurisation du Home Saint-Joseph, et 5 000 euros ont été versés au titre de la réserve parlementaire du député.



Les travaux ont été réalisés dans les délais, et à un rythme très soutenu, puisque le chantier s'est étalé de début juillet jusqu'à fin septembre. Le résultat est plus que satisfaisant. Par ailleurs, pour l'embellissement du bourg centre, en accord avec le conseil municipal, certains trottoirs ont été recouverts de pavés.



Travaux électriques rue des tilleuls :

Electricité de STRASBOURG procède à l'enfouissement des lignes aériennes de moyenne tension afin de fiabiliser la distribution de l'énergie électrique. Il s'agit de la ligne aérienne qui part de la rue du moulin jusqu'à l'ancien camping de St Gall.



Circulation et stationnement :

Une nouvelle fois nous abordons un problème toujours aussi récurrent. Force est de constater que malgré les différents aménagements, la vitesse limitée au sein de l'agglomérations n'est toujours pas respectée par une minorité d'automobilistes peu scrupuleux de la sécurité des personnes. Il en est de même du stationnement excessif des voitures qui empêchent le cheminement normal des piétons et surtout des poussettes... A nouveau, nous faisons appel au civisme et à la bonne volonté de chaque citoyen ... ou bien faudra-t-il verbaliser ???



Un autre point sensible : « le parking » devant la salle Jeanne d'Arc. Là aussi nous tenons à vous rappeler que cet espace sert prioritairement de cour d'école ...à des moments précis de la journée et qu'il faudrait respecter ces lieux pour permettre aux enfants de s'ébattre et de bouger en toute sécurité pour que la maîtresse puisse surveiller la récréation en toute sérénité. D'ailleurs un panneau est installé à cet effet à l'entrée de la COUR qui devient parking en dehors des heures de classe.

Afin de libérer de l'espace pour l'automobile, les membres du Conseil Municipal se sont retrouvés samedi, 29 novembre, armés de masse, de pelles, de pied de biche... et avec l'aide du tracteur communal ont fait tomber « le poulailler II. »



Le mot du Webmaster

Nous sommes, quelque part, tous imprégnés, malgré nous, à un moyen numérique tel que Récepteur TV, PC, Tablette ou Smartphone, et être présent sur internet est de nos jours essentiel.

Les chiffres liés à Internet donnent le tournis, et pourtant, aujourd'hui, moins de 40% de la population mondiale est connectée à Internet. La création de données numériques n'a jamais été aussi féconde et l'augmentation est exponentielle. En 2014 en France nous recensons 54 473 474 internautes, soit 83% de la population française. Internet c'est également 4 millions de recherches Google effectuées chaque minute dans le monde.

La partie référencement dans les nombreux moteurs de recherche commence à émerger. En une année, **c'est près de 5 660 visiteurs qui ont visionné notre site de THAL, le Webth@l**. Il est aujourd'hui important d'être positionné premier dans les classements pour être remarqué, et faire découvrir nos actualités thaloises.

Le site internet est le travail d'un groupe communication qui est chargé d'épauler le webmaster pour rassembler l'ensemble des informations et activités de la commune. Le Webth@l ne s'arrête jamais, le groupe communication continue à faire vivre les informations et facilite vos démarches. Une réflexion est actuellement menée sur les services interactifs qui pourraient être envisagés avec l'arrivée, désespérément imminente, du haut débit.

Ce site est le vôtre ; alors n'hésitez pas à faire connaître toutes modifications, informations supplémentaires que vous souhaiteriez voir diffuser par le biais du formulaire de contact disponible à l'adresse :

www.thal-marmoutier.fr ou me contacter : **webthal@free.fr**

Olivier SCHNEIDER



Comme vous avez pu le constater la pose des armoires n'est plus virtuelle, la fibre optique entre le central téléphonique de SAVERNE et les armoires a bien été tirée. Les travaux de Marmoutier à Reinhardsmunster ont également été réalisés, malheureusement la mise en service du haut débit est subordonnée à la réception des travaux par Orange...D'après une info toute récente Orange aurait réceptionné en date du 17 décembre les 2 armoires NRA-MED de Thal et de Reinhardsmunster. A compter de ce jour court un délai de 65 jours pour opérer les raccordements.

Mort sur le front, mais quel front ?



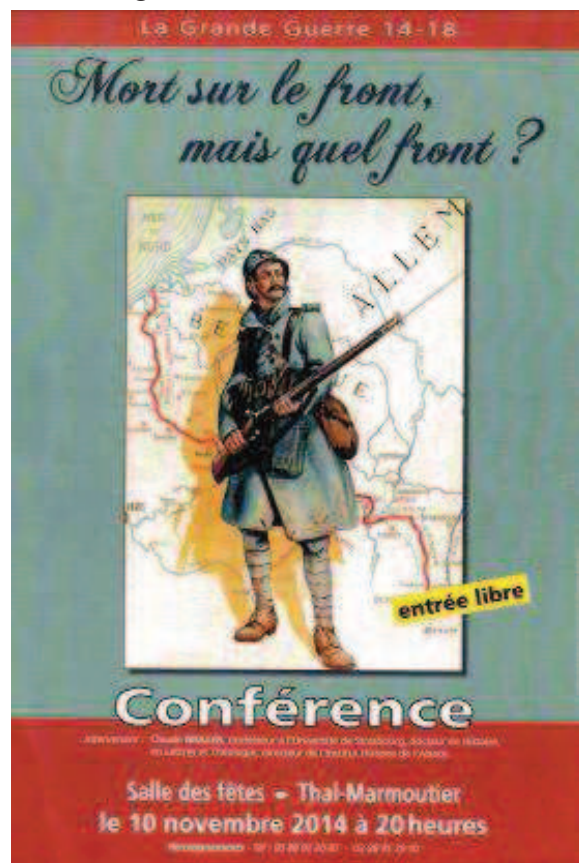
Le 10 novembre dernier, l'historien Claude Muller a tenu une conférence intitulée « Mort sur le front, mais quel front ? ». Près de 70 personnes s'étaient déplacées pour cette évocation de l'histoire de l'Alsace, pays d'entre-deux, durant la Grande Guerre.

L'orateur amorce son propos en rappelant la guerre franco-prussienne voulue par Bismarck et ses conséquences : l'annexion de l'Alsace-Moselle (plus connue sous Alsace-Lorraine) et le départ de nombreux habitants (les optants) des territoires annexés pour la France. Près de 44 ans plus tard, malgré des évolutions notables, les habitants de l'Alsace-Lorraine sont toujours des citoyens de « seconde zone » au sein de l'empire allemand. Puis le conférencier pose la question du sentiment des Alsaciens lors de la déclaration de la guerre le 1er août 1914. Qui éprouvait (encore) des sentiments pro français alors même que le temps avait passé, soit l'équivalent de deux générations ? Qui se sentait plutôt allemand ? Difficile à dire, d'autant plus que la question confessionnelle pèse beaucoup : est-ce qu'un catholique pouvait, par exemple, avoir un penchant pour le pays qui avait introduit la séparation entre l'Eglise et l'Etat ?

Mais la guerre est là et les premiers hommes quittent leurs familles pour le front, essentiellement à l'ouest. Les troupes françaises occupent de façon durable la vallée de Thann et une partie importante du Sundgau qui seront terre française jusqu'à la fin du conflit. Claude Muller rappelle que la reconquête de l'Alsace-Lorraine n'a pas provoqué la guerre : elle n'est devenue que progressivement but de guerre. Il évoque également des situations bien réelles qu'il ne faut toutefois pas surestimer, à savoir des familles partagées, illustrées par deux frères servant, l'un dans l'armée impériale, l'autre dans l'armée française. Il mentionne les 8 000 engagés volontaires alsaciens dans l'armée allemande et les 3 000 Alsaciens engagés volontaires dans le camp français, chiffre certes plus faible, mais non moins important. Malheureusement, les mauvaises nouvelles ne tardent pas à tomber : les premières batailles provoquent des pertes terribles et les listes des blessés et des morts sont de plus en plus longues. La guerre devient totale, les troupes s'enterrent dans des tranchées... A partir de 1915, les Alsaciens se retrouvent plutôt sur le front oriental face à des troupes russes moins combatives et moins bien équipées, mais il y a l'hiver russe !

A l'arrière, le problème numéro un de la population civile est de manger. La population passe son temps à chercher comment se nourrir correctement au quotidien. Malgré les privations de plus en plus importantes, on continue à collecter de l'argent et des denrées diverses pour les troupes, même si les rapports se réduisent au fur et à mesure que la guerre dure.

En 1918, la paix arrive enfin avec l'armistice du 11 novembre, mais entre temps la révolution bolchevique avait véhiculé des idées qui ont trouvé des échos en Alsace. Durant 12 jours, des soviets ont tenu conseil dans la région, pas seulement à Strasbourg, mais dans de nombreux endroits souvent inattendus : l'Alsace a connu un novembre rouge ! Vérité historique qui n'est pas forcément très connue de tout le monde. (voir aussi p.10 & p.11)



Daniel Peter

Monuments...100^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre...

Des monuments avaient bien été réalisés dans le passé, mais seulement pour des généraux et non les hommes de troupe. Ce n'est qu'après 1870 que des monuments furent érigés sur ou à proximité des champs de batailles ; leur érection, en l'honneur des régiments, rend hommage aux combattants. Ce furent ces précurseurs, dont l'intention n'est pas de glorifier une victoire mais exhorter à la paix, qui initièrent les monuments que nous connaissons aujourd'hui.

La guerre de 14, qui débuta en musique et fanfare avec la fleur au fusil, atteignit des sommets de l'horreur que n'auraient imaginés les esprits les plus pessimistes. Près de 65 millions d'hommes furent mobilisés dont 8 millions furent tués au combat. Elle fit près de 1,5 millions de morts en France et plus de 2 millions en Allemagne ; elle ne ménagea non plus les épreuves et douleurs des 630 000 veuves et 760 000 orphelins français.

Au lendemain de cet affreux conflit, les "anciens poilus" demandèrent avec insistance que le 11 novembre devienne jour de mémoire. Cela ne devait pas être une fête de la victoire, mais une journée à la mémoire des morts. Le 24 octobre 1922, le parlement vota - à l'unanimité - la loi et en fixa les règles : les drapeaux devaient être en berne, pas de défilé, discours du maire, lecture des noms, une minute de silence et la sonnerie aux morts ... Ainsi, les communes de France érigèrent leur monument de mémoire. Les municipalités dont les moyens financiers étaient limités se contentèrent de faire graver des plaques de marbre qui furent scellées le plus souvent, en leur église ou temple ...



En raison du centenaire et de la cérémonie particulière du 11, une conférence eut lieu la veille à la Salle Jeanne d'Arc. Sur invitation de M^{me} Brigitte Distel, Claude Muller - éminent historien alsacien- évoqua la particularité alsacienne. Il expliqua l'histoire et les épreuves de notre province durant la période de rattachement à l'empire allemand de 1871 à 1918. Tous les auditeurs furent conquis pendant plus d'une heure par le narrateur qui fit son exposé avec des mots simples. Ce fut une soirée unanimement appréciée ; même si le public, aussi nombreux qu'escompté, ne fut pas au

rendez-vous. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, clôtura la soirée. Notre association avait préparé la salle et exposé trois "panneaux-photos" de circonstance qui attirèrent beaucoup de regards curieux. Les inévitables photos de propagande de 1914 ont côtoyé des images plus guerrières. Mais, sans conteste, les plus intéressantes et plus regardées furent celles de thalois partis au front.

Si certains restent à identifier, nous en avons déjà reconnus, à savoir :

- Antoine **Distel** *09. 06.1883 +27.06.1960 Paris 11^o fils de Joseph et Eugénie Morgenthaler
- ... **Oberlé** : Centre de Regroup 3/6, 1^{ère} escouade du 1^{er} Bataillon de Réserve du 136^{ème} RI
- **Schoepf** : Fusilier au 1^{er} Bataillon de Réserve du 204^{ème} RI à Zossen (sud de Berlin).
- Charles **Distel** : s/Officier 6^{ème} Batterie du 3^{ème} Corps de Rés. du 10^{ème} Rég't d'Artillerie à pied.
- Albert **Heinrich** : Rég't de Pionniers de Basse-Saxe caserne Afen à Glogau (frontière polonaise)
- Eugène **Lienhardt** : C^{ie} de convalescents du 1^{er} Rgt de Pionniers Bataillon 15 à Strasbourg.

** que les personnes qui peuvent apporter leur aide à l'association se manifestent. Merci*

Le lendemain, journée mémorable, avec la cérémonie devant le monument aux morts et les nouvelles stèles nominatives qui flanquent le piédestal de Jeanne d'Arc, ce fut un autre jour.

jlr - Ass. M & P Ünser Dähl am Mosselbäch

Le 11 novembre

Thal Marmoutier deux stèles pour ne pas oublier.



À l'occasion du 11 novembre et dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la municipalité de Thal-Marmoutier a rendu un émouvant hommage aux morts des deux guerres (1914-18 et 1939-45).

Après la messe célébrée en l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, les nombreux habitants se sont dirigés vers le monument aux morts. La chorale Sainte-Cécile, accompagnée par les Sœurs franciscaines de la congrégation du village, a démarré la cérémonie par l'interprétation d'un chant. Puis les sapeurs-pompiers ont

procédé à un roulement de tambour accompagné au clairon.

Cette année, les enfants des écoles se sont associés à la commémoration de l'armistice. Tout d'abord ils ont rendu hommage aux poilus en lisant, à tour de rôle, les chroniques des écoles de Thal-Marmoutier de 1914 à 1918, traduites de l'allemand par Mme Distel. Certains écoliers étaient d'ailleurs vêtus du costume d'époque ; puis ils ont dévoilé les deux stèles en l'honneur des disparus des deux guerres. Pour conclure ils ont interprété un chant sur le thème de la paix.

Quinze morts pour la France :

Dans son discours, le maire Jean-Claude Distel fit mention de l'appel à la mobilisation du 2 août 1914 qui appela sous les drapeaux 85 hommes de notre commune, soit 1/7 de la population ; quinze y laissèrent leur vie, et c'est pour leur rendre hommage que les membres du Conseil Municipal les citèrent tous.

Leurs noms sont désormais gravés sur les deux stèles mises en place de part et d'autre de la statue Jeanne d'Arc. Il ne manqua pas de remercier tous les acteurs qui ont pris part à l'événement du jour, notamment les enfants de l'école primaire, sous la houlette de leur professeur Mme Diebolt et nos historiens du village, Jean-Louis Ritt, Jean Ehrmann et Arthur Oberlé, qui ont mené les recherches pour retrouver les noms de nos Thalois tombés ou disparus sur les différents fronts de ces deux guerres.

À l'issue de la cérémonie, le verre de la fraternité a été offert à tous les participants dans la salle des fêtes du village.



3ème Salon du vin ou la fête de la rencontre



L'association de la salle Jeanne-d'Arc, avec le concours de la mairie de Thal-Marmoutier, organisait ce week-end le troisième Salon vins et gastronomie. Ce salon n'a rien à voir avec les foires aux vins organisées dans les grandes métropoles. Là où les stands se succèdent, par centaines, et où les visiteurs se pressent d'acheter chez leur viticulteur préféré. Le Salon vins et gastronomie de Thal-Marmoutier accueille, lui, dix viticulteurs – deux d'Alsace et sept du Sud-Est de la France – pour un moment intimiste propre à la découverte de fruits de la vigne et au régal des papilles.

Première pour la Dordogne avec Thierry Daulhiac (Château Le Payral) qui proposait à la dégustation ses vins du Bergerac et Saussignac, récompensés et cités à maintes reprises. Avec une ligne de conduite que sont l'authenticité des terroirs et l'élégance dans les vins, les deux sœurs du Domaine du Château de l'Engarran étaient de retour au salon, afin de présenter leurs vins de caractère en AOC et en Pays d'Oc, chacun porteur d'une signature, d'un style.

Car l'avantage d'organiser un salon en comité volontairement restreint, composé « d'amis » fidèles au rendez-vous depuis trois ans, tous propriétaires récoltants, réside dans la possibilité de multiplier les échanges entre visiteurs et professionnels de la vigne. Ce qui est bien, c'est qu'ici on a la proximité avec les vignerons. Ils ont le temps de parler. Entre gens passionnés pour faire le vin et d'autres pour le boire, la rencontre ne peut être que bonne. « Être à l'écoute des gens pour savoir les conseiller » voilà le mot d'ordre des viticulteurs.

Mais le plaisir ne s'arrête pas là. Deux soirs de suite, vendredi et samedi, pas moins de 170 convives se retrouvent autour d'une table pour accorder certains millésimes avec les petits plats préparés par le chef Michel Jaeckel, du restaurant savernois Staeffe. Et le dimanche midi 120 repas plus classiques ont été servis.

Ce dîner gastronomique permet d'apprécier les différents crus, d'apprendre sur les cépages utilisés, sur les techniques employées par les viticulteurs et de commenter chaque vin servi.



« Quand on aime le vin, on aime les vins, la bonne nourriture et les autres, lance Constance Rerolle, viticultrice de mère en fille au château de l'Engarran, près de Montpellier, venue pour la troisième fois à Thal-Marmoutier. Ce repas est pour nous fondamental. Il nous permet d'être à l'écoute des gens, de discuter avec eux sur les accords mets et vins, de savoir comment les marier. Et au-delà, ce repas nous permet de connaître le type de cuisine qu'ils apprécient; s'ils mangent épicé, en sauce ou autre, on sait quel vin leur proposer avec leur repas. On leur dit plus précisément quoi servir avec tel type de cuisine en fonction de leur goût. »



Au Salon vins et gastronomie de Thal-Marmoutier, l'œnophile en quête de bonnes bouteilles rencontre certes un choix limité, mais repart avec la satisfaction d'avoir passé un moment agréable et utile. Et le concept séduit davantage d'année en année. « Il y a de plus en plus de monde », se réjouit le maire de Thal-Marmoutier Jean-Claude Distel.

C'est alors que dimanche soir : la salle des sports retrouve sa fonction mais que d'émotions partagées tout au long de ce week-end placé sous le signe du vin et de la gastronomie. Ce fut la FETE dès jeudi soir avec l'arrivée des palettes de vins puis reprise le vendredi matin, jour du montage des stands, de la décoration, de la mise en place des tables.....les bénévoles partagent un repas en toute convivialité...chacun s'assure de la gestion des différents postes de travail. Les deux soirées, avec les repas préparés par M. Jaeckel, sont un moment incontournable ...les échanges entre les viticulteurs et les convives sont intenses et chaleureux.....c'est la magie de la gastronomie qui opère...On ne s'en lasse pas...on pense déjà à l'année prochaine...

Tout au long du week-end, les connaisseurs se pressent aux stands à l'affût de nouvelles saveurs....pour accompagner les repas de fin d'année.....pour faire un cadeau.....pour faire plaisir aux amis...Qui sont les plus heureux ? Les jeunes ou les vieux ?

Tous les visages sont radieux...un moment de partage et d'intense échange voilà ce que nous retiendrons.....voilà pourquoi nous reviendrons....

MERCI à tous pour cette belle FÊTE !!!



Le Wonder Brass Ensemble :

Apportant une touche musicale au salon, le Wonder Brass Ensemble s'est produit dimanche à 11 h en l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul pour partager leur plaisir de la musique avec un public enchanté par la prestation de ces musiciens. Entre chaque pièce, un musicien a pris la parole pour présenter, avec beaucoup d'humour, le morceau suivant. Circonstance oblige, à l'aide de leurs cuivres les artistes ont fait goûter et revisiter en musique les vins les plus connus : champagne, riesling, chianti, les vins allemands et espagnols ... Par ailleurs, ils ont également interprété avec brio des pièces de Giovanni Gabrieli, Mozart, ou encore Richard Strauss.



Nouvelles de l'Association Salle Jeanne d'Arc :



Election municipale rime avec réactualisation du comité et du bureau de l'Association. C'est au mois de mai, lors de l'Assemblée Générale qu'un certain nombre de membres ont présenté leur démission. Suite aux différents contacts établis durant la période estivale, un nouveau comité s'est mis en place lors de l'Assemblée Générale extraordinaire au mois de septembre et un nouveau bureau a été désigné. Ce nouveau comité vient d'organiser le 3^{ème} Salon du Vin et Gastronomie.

Certaines manifestations ont été écartées du planning (repas couscous au printemps et cochonnailles en automne). L'organisation de telles manifestations demande un engagement fort de la part des bénévoles. Pour l'année 2015, nous envisageons 2 à 3 manifestations, des contacts ont été pris, le planning est en cours Nous vous remercions pour votre compréhension et nous souhaitons vous voir nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Présidente : **SCHAEFER Gilberte**
Vice-président : **HOFF Vincent**
Trésorier : **DISTEL Rémy**
Trésorier-adjoint : **SUSS Raphael**
Secrétaire : **OBERLE Malou**
Secrétaire-adjointe : **ZINCK Michèle**
Chargée de planning : **LEUTHNER Virginia**
Membre de droit : **DISTEL Jean Claude**

Le nouveau Conseil en ballade :



Apprendre à se connaître,
Apprendre à s'écouter,
Apprendre à se soutenir et partager ...et pourquoi pas lors d'une sortie pédestre ? C'est ainsi que le 6 juillet vos élus sont partis à pied de Thal via Saint Gall pour aller au Schaefferplatz afin de partager un pique-nique.

Chemin faisant les uns et les autres firent plus ample connaissance, dès l'apéritif l'ambiance était au rendez-vous...et c'est sous forme d'auberge espagnole que se déroula l'après-midi. Les échanges furent constructifs et animés et comme dirait le maire : on pourrait imaginer...

Au final ce fut convivial !



La STUB en FETE



Nous étions présents au salon du vin et avons proposé à la vente diverses sucreries ...mendiants, biereweckes, bredeles, pâtes de fruits, confitures etc...

Notre présence est toujours appréciée et connaît un beau succès.....

...Le chocolat et le vin se marient bien !

Au salon du vin succède notre vente annuelle qui se déroule depuis 3 années au Home St Joseph. Là aussi, dès le dimanche matin, c'est l'effervescence....chacun s'affaire à rendre son stand attractif, plaisantde quoi séduire les acheteurs et acheteuses ! Tout devrait bien se dérouler, l'équipe est confiante.

L'après-midi la foule est au rendez-vous, l'atrium s'anime et c'est la FETE, les échanges sont nombreux et enrichissants, jeunes et vieux partagent de bons moments.....le goûter, riche de tant de variétés de gâteaux, réjouit toutes les papilles ... la vente de nos articles de NOEL bat son plein. Les heures passent vite, les résidents rejoignent leur chambre et les membres de la Gungelstub rassemblent leurs affaires. Ce fut une très belle journée.

« On ne peut pas peindre du blanc sur du blanc, du noir sur du noir. Chacun a besoin de l'autre pour se révéler ». (Manu Dibango)



« O wie Schrecklich »

Invitée par les sapeurs pompiers locaux, la section de théâtre alsacien de Steinbourg a levé le rideau samedi soir 29 novembre à la salle Jeanne d'Arc en proposant la comédie en trois actes, « O wie Schrecklich ». Cette pièce écrite par Raymond Weissenburger, qui porte un regard comique sur les relations homme-femme, est caustique et les scènes hilarantes.

Mais le mérite en revient essentiellement aux acteurs maintenant bien connus de nos habitués, qui ont su satisfaire l'attente des spectateurs, malheureusement moins nombreux que d'habitude, qui ont répondu présent à l'invitation de nos pompiers.

L'action se passe au sein de la famille Schrecklich, où Heidi, la mère, qui accomplit de manière active son devoir d'épouse dévouée, a fort à faire avec les trois hommes de la maison, aussi lâches que fainéants. Cela va tant bien que mal, jusqu'au jour où cette véritable « bonniche », qui doit tout faire, n'en peut plus, se révolte et décide de partir, laissant les trois lascars seuls, face à leurs responsabilités. C'est là que les ennuis commencent !!!



Nouvelles du Foot



Sportivement nos différentes équipes ont brillé par leurs résultats. Notre club peut se targuer d'avoir au moins une équipe par catégorie d'âge. Il est vrai que notre section jeune fait du très bon travail, encadrée par leur éducateur SALI Cédric. Si la palme revient régulièrement à nos équipes de jeunes, ils se sont fait détrôner cette année par l'équipe des séniors 1 qui a enfin réussi à retrouver la première division qu'elle avait délaissée depuis 8 ans.



Le plus dur a débuté au mois de septembre avec une équipe un peu remaniée, pas forcément renforcée mais néanmoins compétitive avec à sa tête un éducateur de talent en la personne de Stéphane DI CICCIO. Mais la politique de notre section n'est pas de recruter avec des billets et nous comptons surtout sur le travail fait en amont par nos éducateurs des jeunes. Il est à penser que la relève est prête, vu le nombre de licenciés que nous avons enregistré cette saison. A l'heure actuelle, nous en sommes à 175 licenciés.

Autre fait important en ce début de saison, nos partenaires habituels du FC Schwenheim ont décidé de ne plus poursuivre notre entente au niveau des jeunes. Cela nous a contraints à nous replier avec certaines équipes sur le terrain de Thal avec les difficultés que cela implique (ce terrain est déjà utilisé tous les soirs pour les entraînements et matchs des vétérans...).

En 2014, notre association a organisé de nombreuses animations au sein de nos villages, et entrepris de nombreux travaux sur nos deux stades occasionnant beaucoup de dépenses (mise en conformité du terrain de Thal en installant une nouvelle main courante ainsi que des pare-ballons derrière les buts).

Il est évident qu'une aide un peu plus accrue des communes serait la bienvenue, afin d'encourager les quelques bénévoles qui tiennent le club à bout de bras, et peut-être motiver certains autres à venir nous rejoindre.

L'autre fait important en 2014 pour le club a été de participer au Rallye de France WRC non pas en tant que compétiteur mais en tant qu'organisateur. Plus de 70 bénévoles ont participé à cette manifestation qui a drainé des milliers de spectateurs sur les routes sinueuses reliant Stambach à Wangenbourg. Encore merci à tous ceux qui spontanément ont rejoint notre armée de bénévoles afin d'assurer le fonctionnement des buvettes et des parkings.

Qu'en sera-t-il en 2015 ? Reverra-t-on OGIER, LATVALA, NEUVILLE ou OSTBERG et pourquoi pas LOEB ???

Sachez que la section des jeunes l'A.S.C du BROTSCH a décidé d'éditer un calendrier 2015 qui leur permettra de financer une partie de leur fête de Noël. Il est superbe, je vous le conseille.

Sur ces quelques mots, au nom des joueurs, du comité et de moi-même, nous vous souhaitons à tous, villageois et fidèles supporters une **Bonne et Heureuse Année 2015.**

Le Président, SCHALL Marc



La brocante de l'ASC Brotsch

- 1 400 mètres linéaires



En juillet s'est déroulée la quatorzième édition de l'incontournable brocante de l'ASC Brotsch attendue par nombre de particuliers à la recherche d'objets insolites, vintages ou pratiques, qu'ont pu préparer les bénévoles tout au long de la semaine. 1 400 mètres linéaires pour la vente ont été occupés dont beaucoup par des riverains, 150 délicieuses bouchées à la reine préparées de main de maître par un traiteur local ont été servies à la salle Jeanne d'Arc, 45 bénévoles étaient occupés au service, 3 stands de petite restauration et de boissons étaient tenus. Les chiffres annoncés par le président sont éloquentes et témoignent d'une réussite désormais habituelle.

« Les repas sont toujours appétissants, l'ambiance est conviviale et on trouve de tout en faisant de très bonnes affaires », remarquent les acheteurs venus passer une bonne journée. En effet, les nombreux outils, appareils électroménagers, vêtements et autres bibelots juchés sur les étals n'ont pas tardé à trouver preneur. « On est satisfait, on a bien vendu et de plus la météo est de la partie », constatent les vendeurs.





Le mot du Président

Comme un effet de mode, le fitness est devenu une discipline en pleine évolution et les adeptes à l'entretien physique se multiplient chaque année.

Sur les 2 dernières années, les rangs des différentes sections de la Gym'Form n'ont cessé de voir leurs effectifs augmenter de façon très régulières et même au delà de nos espérances.

Pour cette nouvelle saison sportive 2014/2015, le club de Gym'Form de l'ASC BROTSCH comptabilise actuellement 200 licenciés répartis sur l'ensemble des 5 programmes proposés.

Pour un club de Gym loisir comme le nôtre, qui n'a aucune vocation à faire de la compétition, qui ne dispose pas d'infrastructures spécifiques à la discipline gymnique, ni même des technologies fitness dernier cri, nous devons sans cesse faire preuve d'innovation et d'attractivité.

Et même si la concurrence dans ce domaine est rude (nombreuses petites structures, essor des métiers du fitness, coaching à domicile), nous avons su créer et développer localement sur HAEGEN et THAL MARMOUTIER, une ambiance sportive conviviale et des compétences qui nous permettent d'être compétitif.

Cette marque de fabrique nous la devons principalement à l'engagement et à l'investissement de notre animatrice sportive, au dévouement des membres du comité, ainsi qu'à tous nos sympathisants, partenaires, sponsors et aux élus qui nous soutiennent dans notre projet sportif.

Cette année, le programme de la nouvelle saison reprend des valeurs sûres comme la gym douce, la gym'form et le renforcement musculaire. Une nouvelle animatrice sportive, Gabrielle, stagiaire formée au club par notre animatrice titulaire Marielle, est venue renforcer l'équipe et intégrer une nouvelle discipline énergétique chinoise, le Qi Gong. Et pour répondre à une demande toujours croissante nous proposons jusqu'à 7 séances par semaine.

Les membres du comité et tous les pratiquants de la section vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Le président de l'ASC BROTSCH section Gym'Form,
Laurent LOZITO.

Le programme 2014/2015

- Section Gym'Douce : les lundis de 19h à 20h à la salle des fêtes de HAEGEN
les mercredis de 10h à 11h à la salle Jeanne d'Arc de THAL MARMOUTIER
- Section Gym'Form : les lundis de 20h à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
les mercredis de 20h à 21h à la salle Jeanne d'Arc de THAL MARMOUTIER
- Section Résistance : les mardis de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de HAEGEN
- Section Qi Gong : les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de HAEGEN
- Spécial Step : chaque 1^{er} jeudi du mois de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de HAEGEN

Pour nous contacter

Président : Laurent LOZITO 06.03.74.34.21

Animatrice : Marielle LOZITO 06.83.63.83.99



<https://www.facebook.com/brotschgymform?fref=>

Blog : <http://brotschgymform.wordpress.com/2013/10/16/ouverture-du-blog-gymform-du-brotsch/>

10 ans au Badminton Club de Thal

Saison 2014/2015

Cela fait 10 ans que le Badminton Club de Thal a repris son activité avec une équipe en Départementale 3 la saison 2004/2005.

Dix ans après, ce sont pas moins de quatre équipes engagées en championnat et une école de badminton labellisée !

Ci-dessous le calendrier des 4 équipes qui évoluent : une en régionale 2, deux en départementales 2 et la quatrième en départementale 4.

J	Equipe 1 Régional 2 poule A	Equipe 2 D2 Poule C	Equipe 3 D2 Poule A	Equipe 4 D4 poule C
ALLER				
J1	Vendredi 17/10/2014 21h / Obernai	Lundi 13/10/2014 20h30 Illkirch 3	Vendredi 17/10/2014 20h30 Illkirch 3	J1 : Dimanche 19/10/2014 10h à Willgotheim
J2	Vendredi 14/11/2014 20h30 Colmar 2	Mardi 11/11/2014 20h à Neuhof 2	Mardi 11/11/2014 20h30 à Constantia	J2 : Jeudi 06/11/2014 20h30 à Whesthoffen
J3	Vendredi 28/11/2014 20h30 Staffenfelden 2	Vendredi 28/11/2014 20h à Drusenheim	Vendredi 28/11/2014 20h30 Cheminots 2	J4 : Lundi 24/11/2014 20h30 Phalsbourg 4
J4	Vendredi 12/12/2014 20h30 Aspitt	Lundi 08/12/2014 20h30 à Hoerd 2	Jeudi 11/12/2014 21h à Sélestat	J5 : Lundi 08/12/2014 9h30 à Wolfisheim
J5	Vendredi 19/12/2014 20h30 à Robertsau 3	Lundi 15/12/2014 20h30 Soultz/Forets	Vendredi 19/12/2014 20h30 Oberhausbergen	J6 : Lundi 15/12/2014 20h30 Stutzheim Offenheim
J6	Vendredi 09/01/2015 20h30 à Ena Bad 2	Lundi 05/01/2015 20h30 Molsheim	Vendredi 09/01/2015 20h30 Bischwiller 2	J7 : Lundi 05/01/2015 20h30 Oberhausbergen 3
J7	Vendredi 23/01/2015 20h30 Ceba 2	Jeudi 22/01/2015 21h à Sélestat 2	Vendredi 23/01/2015 20h30 Musau 3	J8 : Jeudi 22/01/2015 20h30 à Lampertheim 3
RETOUR				J9 : Lundi 26/01/2015 20h30 Kogenheim/Benfeld
J8	Vendredi 06/02/2015 20h30 Obernai	Vendredi 06/02/2015 20h30 à Illkirch 3	Vendredi 06/02/2015 20h30 à Illkirch 3	J10 : Lundi 02/02/2015 20h30 Willgotheim
J9	Vendredi 17/03/2015 20h30 à Colmar 2	Lundi 16/02/2015 20h30 Neuhof 2	Vendredi 20/02/2015 20h30 Constantia	J11 : Lundi 09/02/2015 20h30 Whesthoffen
J10	Vendredi 13/03/2015 20h30 à Staffenfelden 2	Lundi 09/03/2014 20h30 Drusenheim	Jeudi 12/03/2015 20h30 à Cheminots 2	J13 : Mardi 10/03/2015 20h30 à Phalsbourg
J11	Vendredi 20/03/2015 20h30 à Aspitt 5	Lundi 16/03/2014 20h30 Hoerd 2	Vendredi 20/03/2015 20h30 Sélestat	J14 : Lundi 16/03/2015 20h30 Wolfisheim
J12	Vendredi 27/03/2015 20h30 à Robertsau 3	Vendredi 27/03/2015 21h à Soultz/Foret	Vendredi 27/03/2015 20h30 à Oberhausbergen	J15 : Dimanche 29/03/2014 10h à Stutzheim Offenheim
J13	Vendredi 10/04/2015 20h30 Ena Bad 2	Vendredi 10/04/2015 20h à Molsheim	Vendredi 10/04/2015 20h à Bischwiller 2	J16 : Vendredi 10/04/2015 20h30 à Oberhausbergen
J14	Vendredi 17/04/2015 20h30 à Ceba 3	Lundi 13/04/2014 20h30 Sélestat 2	Vendredi 17/04/2015 20h30 à Musau 3	J17 : Lundi 13/04/2015 20h00 Lampertheim 3
				J18 : Dimanche 26/04/2015 ? à Kogenheim/Benfeld

Quant aux créneaux, pour rappel, ils restent inchangés :

Créneaux jeune : lundi 18h30-20h et mercredi 14h-16h

Créneau loisir : mardi 20h-23h

Compétition et matchs : lundi et vendredi 20h-23h

Au programme de 2015, deux manifestations :

une cochonnaille le **dimanche 28 janvier**
et la 4^e soirée moules frites le **samedi 07 mars**.

Dès à présent vous pouvez réserver chez :

Suss Raphaël par téléphone au

06 45 90 66 34 ou 03 88 71 17 67

ou par mail tccheky67@wanadoo.fr



Nos Sapeurs Pompiers

Chères Thaloises et Thalois,



Tout d'abord, une pensée pour tous nos pompiers disparus. Il nous revient d'entretenir la flamme de la solidarité et de la modernité des sapeurs pompiers.

Cette flamme, nous la trouvons, nous pompiers, dans nos interventions. Celles que l'on relate avec émotion, que l'on enjolive ou celles qu'on préférerait oublier. Et avec elle, les visages de ces personnes secourues chaque année, ou le choc, la douleur, la peur se mêlent au soulagement et à la confiance la plus totale. Sourires fragiles, vite esquissés, pour lesquels notre engagement prend tout son sens.

Cette flamme est aussi celle de la vie du corps local et de l'amicale, de leurs coulisses avec les heures de formations, d'entraînements et d'entretiens physique, la tournée des calendriers et les repas avec les anciens.

Cette flamme, c'est enfin celle de notre solidarité et de notre engagement. Un esprit de service public et une puissance d'entraide qui nous portent au secours des autres, que ce soit une victime inconnue ou l'un de nos camarades.

La flamme des sapeurs pompiers, c'est en effet tout ça ; de l'émotion, de la solidarité, de la complicité, des valeurs. C'est toute la vie d'une communauté qui se mobilise pour mieux faire de nous les premiers acteurs de la sécurité, protéger la population de nos communes.

Cette flamme tend à s'éteindre dans nos communes.

LA SECTION EXISTE TOUJOURS, MAIS JUSQU'A QUAND ?

A ce jour, nous n'avons toujours pas de nouveau local, et nous n'avons plus de véhicule. Pour ma part, je ferai tout ce qui est possible afin que la section reste active sur nos communes, en comptant sur le soutien de mes collègues pompiers, ainsi que sur le soutien des habitants de notre commune.

En septembre nous avons organisé des formations aux gestes de premier secours (PSC1) en collaborations avec les communes de Thal-Marmoutier et Haegen. Vu le succès rencontré, nous renouvellerons cette action pour 2015.

Sergent DENTEL FABIEN



TOUTE L'EQUIPE DES SAPEURS POMPIERS DE THAL-MARMOUTIER / HAEGEN VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Donner son sang, un rendez-vous avec la vie



Symbole d'un transfert de joie, de réanimation et d'amitié, le don de sang est un acte bénévole et anonyme, un geste de générosité de la part d'un homme ou d'une femme en bonne santé.

Cet appel, 113 personnes l'ont entendu au courant de l'année 2014 et en particulier 2 jeunes pour un premier don.

Au nom des malades, MERCI à tous les donneurs ainsi qu'à nos deux communes de HAEGEN et de THAL-MARMOUTIER pour leur soutien.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015

Les responsables : Laurent et Michèle KIRBILLER, Anny LANG, Nelly MORGENTHALER.

Vous voulez donner votre sang ! Rendez-vous aux prochaines collectes prévues à la salle des fêtes de HAEGEN les :

Jeudi 12 février 2015 - Jeudi 16 juillet 2015 - Jeudi 15 octobre 2015

La Bibliothèque



Les ours blancs, bruns, noirs, à collier, pandas...avaient investi la bibliothèque durant deux mois, au grand plaisir des écoliers qui ont fait preuve de beaucoup de dextérité pour aider l'ours à transporter ses pots de miel. Ils ont également pu s'adonner à des jeux de questions-réponses les concernant et renforcer leurs connaissances à travers la lecture de nombreux documentaires.

Vous pouvez dès à présent visiter le nouveau site de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) intitulé « biblio.fr » et consulter le catalogue en ligne qui propose un large choix d'ouvrages dont de nombreuses nouveautés. Vous pourrez réserver jusqu'à cinq documents (sous réserve d'inscription préalable à la BM de Thal) qui seront acheminés à la Bibliothèque Municipale de Thal par navette qui passe tous les mois.



Fermée pendant les vacances de Noël, elle le restera aussi en janvier, car elle se refera une beauté ! En février, elle rouvrira ses portes aux horaires habituels :

Toute l'équipe vous souhaite une **Bonne et Heureuse Année 2015**

Tél : 03 88 71 15 11

Mail : biblioth@orange.fr



Heures d'ouverture:

-mercredi de 16h à 18h

-jeudi de 16h à 18h30

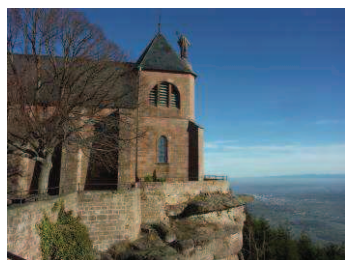
Conférences et Voyage

Cette année, la bibliothèque fait relâche, mais passe la main et c'est l'Association Jeanne d'Arc qui prend le relais pour vous proposer conférences et diaporama **les vendredis soirs à 20h**



C'est ainsi que le **23 janvier Daniel PETER** de Gottenhouse vous fera une conférence sur la Marche de MARMOUTIER : Nous apprendrons plus sur l'histoire de Marmoutier, histoire intimement liée à son abbaye qui gérait alors un vaste territoire, appelé marche de Marmoutier. C'est une période de prospérité et de rayonnement spirituel avec l'introduction de la règle Bénédictine.

Le **13 février Edith et Jean Marie FREUND** reviendront pour nous emmener en Andalousie, cette région au Sud de l'Espagne, chargée d'histoire, où se sont succédés, au fil des siècles, de nombreux peuples aux cultures bien différentes. Dans le domaine de l'architecture, l'Andalousie se distingue du reste de l'Espagne par la quantité de vestiges parvenus intacts ou plus ou moins remaniés, témoins de ces différentes époques.



Le **13 mars Michel VOGT** aura le plaisir de vous convier à une conférence audio-visuelle sur l'histoire du Mont Sainte-Odile. Dans son exposé poétique, agrémenté de bien belles images glanées au cours de son enquête sur le Mont et autour, Michel Vogt nous racontera l'alchimie particulière de ce lieu et les chroniques qui nourrissent son exceptionnelle destinée.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

**UNE PRATIQUE
POLLUANTE** POUR
L'ENVIRONNEMENT
ET **TOXIQUE**
POUR LA **SANTÉ**

www.goodby.fr

* LE SAVIEZ-VOUS ?

* article 84 du
Règlement Sanitaire
Départemental type
diffusé par la circulaire
du 9/08/1978.
Cette interdiction est
aussi rappelée dans
la circulaire du 18/11/2011

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'égagage...

**PARTICULIERS,
COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonte mulching,
apport en déchèterie



Défenseurs de paysages

Les arboriculteurs de Saverne et environs organisent tous les deux ans leur exposition fruitière. Cette année elle a eu lieu à Thal-Marmoutier à la salle Jeanne d'Arc. L'occasion pour eux d'insister auprès des visiteurs sur l'importance de maintenir une biodiversité sur le territoire.

En effet, pour les membres de l'association, l'exposition fruitière organisée dimanche 9 novembre avait un autre but que simplement montrer les fruits de leurs productions. Ces passionnés veulent transmettre leur passion pour les arbres, et la nature en général, en sensibilisant les visiteurs sur l'importance de maintenir une biodiversité sur le territoire. Des actions sont déjà

menées dans ce sens avec l'opération « Vergers solidaires d'Alsace » (VSA) portée par la communauté de communes. « Elle sert à maintenir nos paysages de vergers en plantant de jeunes arbres et en réhabilitant ceux qui ont un certain âge, mais aussi en introduisant des haies et en sensibilisant les jeunes », résume le maire Jean-Claude Distel, à l'origine de cette initiative. Les arboriculteurs, eux, insistent sur l'importance de limiter les traitements chimiques, surtout au moment primordial de la pollinisation par les abeilles. Présents sur place, les moniteurs arboricoles conseillaient les visiteurs pour les nouvelles plantations, pour guider pour le choix des sujets, les plantations, la taille et la conduite de leurs vergers. Etaient également représentés le GEPMA, groupe d'Etude et de protection des Mammifères d'Alsace, les apiculteurs ainsi qu'une artiste du cru qui exposait ses poteries.



Sensibilisation des élèves :



Un message qui sera répété inlassablement aux scolaires invités lundi à passer à l'exposition avec leurs enseignants. « Ce sont pas moins de 140 élèves des écoles de Thal-Marmoutier, Gottenhouse, Reinhardsmunster et Haegen qui auront été accueillis », rappelle le président René Gnaedig. Ils ont ainsi découvert près de 70 variétés de pommes et de poires différentes. Des fruits que les organisateurs ont bien cru,

un moment, ne pas avoir en quantité suffisante pour leur exposition. Après un hiver doux et un printemps précoce et prometteur avec des explosions de fleurs, l'été a été pluvieux, ce qui a développé des maladies sur les arbres fruitiers et la prolifération des insectes ravageurs. Après ces aléas, les producteurs se sont demandés s'ils trouveront suffisamment de fruits pour faire découvrir le trésor de notre petit paradis du piémont des Vosges. Si elle n'est pas quantitative, la production 2014 est de qualité avec des pommes savoureuses, et parfois surprenantes avec des petits goûts... d'agrumes !



Com Com et biodiversité :

Garder nos territoires vivants : la création d'un nouveau Réservoir de Biodiversité...

Un schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) sera adopté prochainement pour l'Alsace, au terme de quatre années de procédure. Ce schéma fait l'inventaire de nos richesses écologiques et identifie des secteurs stratégiques à préserver, les **Réservoirs de Biodiversité**. Afin de permettre à ces réservoir de remplir leur fonction, de rester des espaces vivants, le schéma instaure des connexions, les Trames Bleues (aquatiques) et Vertes (terrestres) faisant office de corridors écologiques.



Pour le territoire de la région de Saverne, les espaces de prés et de vergers, qui restent importants sur le secteur du piémont des Vosges, n'étaient pas classés en « **RB** ». A l'initiative de M. Jean-Claude DISTEL engagé dans la préservation des vergers de Thal-Marmoutier (commune dont il est le maire), une démarche globale de préservation a été entreprise. Rapidement onze autres communes de la CCRS ont proposé de classer des secteurs qui ne seront pas ouverts à l'urbanisation et qui présentent des qualités naturelles remarquables. Ce zonage indique une volonté de préserver notre cadre de vie, de trouver des principes d'équilibre entre la biodiversité et l'aménagement. Il est en effet prévu que les collectivités bénéficient d'un accompagnement des services de l'Etat et de la Région afin de prendre en compte des objectifs de préservation dans le cadre des RB, tout en poursuivant leur développement...durable.

...et toujours l'opération Vergers Solidaires d'Alsace

Les actions « Vergers Solidaires » se déclinent principalement en trois axes :



- Restauration et entretien des vergers hautes tiges avec le concours d'une entreprise d'insertion, subvention de 80 % du coût des travaux
- Plantation d'arbres hautes tiges, subvention de 50 % sur l'achat des fruitiers
- Plantation de haies, refuge pour la faune, 70 % de subvention sur l'achat des plants

Les propriétaires intéressés par l'opération sont invités à se faire connaître auprès de la CCRS.

Un dossier sera à constituer avant toute réalisation. Pour plus de renseignements, contactez la communauté de communes au 03 88 71 61 17 ou par courriel à faveline@cc-saverne.fr

SEMAINE DU GOUT 2014

Visite gastronomique au restaurant « Au bain » à Haegen

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants de moyenne et grande section de maternelle ont été invités au restaurant du village pour participer à la préparation et à la dégustation d'un délicieux goûter.

AU MENU

Mousse au chocolat blanc et noir



Langues de chat



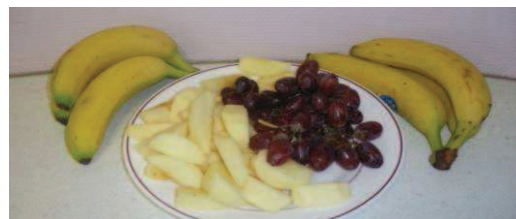
Yogourt aux fruits et muesli



MERCI ET BON APPETIT !

En petite section de maternelle

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants de petite section de maternelle ont préparé et dégusté un délicieux goûter : **Yogourt aux fruits et muesli**. Pour le préparer, il fallait : des fruits des yaourts et du muesli. Nous avons épluché et coupé tous les fruits, mis le yaourt dans le saladier. Ensuite, nous avons mis du muesli, les fruits et mélangé.



Merci et Bon Appétit

Plantations dans le verger de l'école à Gottenhouse

Mardi 25 novembre 2014, nous avons planté deux arbres et des bulbes de fleurs. Nous sommes allés dans le verger de l'école et de la mairie avec une pelle, un râteau et deux pioches. Le Maire de Gottenhouse M. Simon, le premier adjoint M. Richert, la deuxième adjointe Mme Breton, la secrétaire de mairie Mme Morgenthaler et notre voisin M. Casper étaient présents à nos côtés pour nous aider. La veille, l'employé communal M. Clémentz avait creusé deux trous pour les arbres.

Il y avait il y a encore peu de temps un très vieux cognassier dans ce verger. Son tronc s'était incliné au long des années au point de se coucher à l'horizontal. Les enfants s'asseyaient dessus comme sur un banc ! Hélas, cet été, l'arbre s'est fendu et s'est incliné au point de tomber en partie chez le voisin de droite. Il a donc été décidé de le couper et de le remplacer.

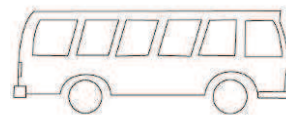
Nous avons ainsi mis en terre un cognassier et ensuite un pommier. Les enfants ont aidé à reboucher les trous avec des pelletées de terre et du terreau ; puis nous avons soulevé l'arrosoir et donné de l'eau à chaque arbre afin que la terre enrobe bien les racines.

Le Maire avait décoré chaque arbre d'un long ruban tricolore. De grands morceaux de rubans ont été remis à l'enseignant M. Combes qui les a partagés et donnés aux enfants de la classe. En outre, nous avons planté des bulbes de jacinthes, narcisses et tulipes dans des jardinières posées sur le muret du jardin.

Depuis, les élèves observent arbres et pots chaque jour, espérant voir quelques signes de changement et de croissance ! Patience !!



Le «CAR» en toute sécurité



L'association ADATEEP 67 (Association départementale des transports éducatifs dans l'enseignement public) est intervenue dans notre école intercommunale Thal-Haegen-Gottenhouse . Elle a organisé une journée d'éducation à la sécurité routière dans les transports scolaires.

Tous les élèves ont été mis en situation lors d'un exercice d'évacuation, puis les formateurs leur ont montré le matériel de sécurité dans le car et sont revenus sur les bonnes conduites à adopter dans les cars.

Les règles à suivre :

1. On monte dans le car les uns derrière les autres en tenant son sac dans la main
2. Je mets mon sac sous le siège et je mets ma ceinture
3. En cas de nécessité **j'évacue** le car en respectant les règles suivantes



Je ne panique pas

- Les **enfants** placés côté **allée centrale** se lèvent **en premier**. On commence par devant. **Puis** sortent les enfants situés **côté fenêtre** en commençant par **derrière**.
- Je me mets en sécurité.

Au fait pourquoi parlons nous de car et non de bus ?

Un bus circule en ville et on peut y être debout. Nous, nous utilisons un car, on y est assis avec une ceinture de sécurité.



Les CP de THAL

Nouvelles Activités Péri-scolaires :



Depuis la rentrée scolaire 2014, le SIVU de HAEGOTHAL a mis en place un important programme d'activités péri-éducatives. Le premier trimestre vient de se terminer. Premier bilan avant redémarrage.

En validant, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la diminution de la durée de la journée scolaire de 45 minutes et d'étaler les apprentissages scolaires sur neuf demi-journées par semaine, le SIVU de Haegothal s'était en même temps engagé à proposer aux élèves de nos trois écoles, qui compte plus de 120 enfants, diverses activités, tant sportives que culturelles. Décision difficile à entériner suite aux nombreux débats et aménagements successifs de cette réforme incomprise et dont personne n'en voulait.

65 enfants fréquentent les ateliers ce qui représente 85 heures enfants



Malgré l'ampleur de la tâche, le défi a été relevé ! Ce fut un projet lourd et complexe mais nous y sommes arrivés. Des animateurs compétents et motivés ont répondu à notre appel et c'est en grande partie grâce à eux que le projet a pu se concrétiser. Ces sept animateurs se partagent les domaines du sport, de la musique et des arts plastiques : aikido, danses africaines, activités multi-sportives, musique et chant, création de bijoux, arts plastiques et décoration de Noël. Ainsi trois ateliers fonctionnent le lundi, un le mardi et le jeudi et deux le vendredi.

Ils sont fréquentés par plus de 60 enfants, dont une vingtaine suit deux ateliers. Les enfants sont inscrits pour le trimestre à raison d'environ 10 séances d'une heure. Pour permettre à l'enfant de changer d'activité et d'être dans un contexte de découverte, une rotation par niveau d'élèves se fera au deuxième et au troisième trimestre.

Pour des raisons pratiques, toutes ces activités ont lieu dans le périmètre des écoles de THAL. Grâce à l'implication du personnel sur place pour la gestion des listes, malgré la complexité des différents horaires de sortie des classes et de la rotation des bus, aucun dysfonctionnement majeur n'a été signalé. Il reste toutefois certains détails à affiner tel que la gestion des absences, les déplacements entre les différents lieux, le règlement intérieur.

Une participation de 10 € par enfant, par activité et par trimestre :

Quant au coût de l'opération pour le SIVU, il est à ce jour difficile d'être en mesure de donner un chiffre définitif, même s'il est possible d'évaluer le montant des dépenses au niveau des vacances, des intervenants et du matériel (tapis, bricolage, peinture...), la facture de la ComCom et d'une partie des recettes qui concerne la contribution parentale et le fonds d'amorçage de l'État (50€ par enfant).



Deux nouveautés.

Dès janvier, trois activités seront proposées simultanément le lundi aux différents niveaux d'âge, alors que le jeudi sera couvert entièrement par le périscolaire. A ce jour les retours sont plutôt positifs : au dernier Conseil d'Ecole, les parents ont relevé la bonne organisation et ont exprimé leur satisfaction concernant la richesse et le contenu des NAP, malgré les petits couacs d'usage.

L'enthousiasme des enfants est réel et la motivation des intervenants reste intacte. Satisfait de ce qui a été entrepris, l'objectif du SIVU est que chaque enfant puisse bénéficier d'au moins une heure d'activité par semaine et qu'une réelle coopération avec le périscolaire (compétence de la Com Com de Saverne), qui fonctionne en parallèle, se mette en place.

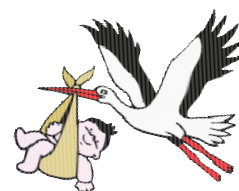


Avec Pascale on crée des bijoux, avec Laurent G. on fait de l'aïkido, à la bibliothèque on fabrique des décorations de Noël, avec Guillaume on chante, avec Hélène on fait des arts plastiques, avec l'association Beoneema on danse et avec Laurent C. on fait du sport !!!

Etat Civil 2014

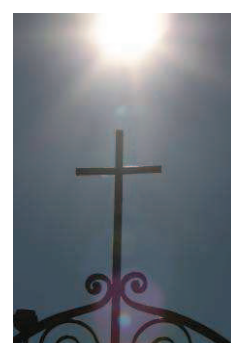
Naissances :

- **Eléna** née le 10 février, fille de Yannick RAUSCHER et Samantha DENTEL
- **Louise** née le 11 février, fille de Christophe SCHERER et d'Anne SAGET
- **Anouk** née le 25 avril, fille de Willem Otto RIDDER et de Noëlle OBERLE
- **Lisa** née le 6 mai, fille de Olivier SCHNEIDER et de Célia MUNIER
- **Malia** née le 28 mai, fille de François OBERLE et de Maeva LOTOTOLUA
- **Julien** né le 30 juin, fils de KAUFFMANN et d'Angie SECULA
- **Liam** né le 30 juillet, fils de Franck HABERSTROH et d'Audrey PROBST
- **Elio** né le 15 octobre, fils de Guillaume SCHAEFER et de Jézabel LEBLOND
- **Gabriel** né le 29 octobre, fils de Christophe BOEHM et de Cindy PEREIRA
- **Manon** née le 23 novembre, fille de Sébastien DISTEL et de Marie HELL
- **Rose** née le 9 décembre, fille de Guillaume LUX et de Catherine BAECHEL



Décès :

- | | | |
|--------------------------|--------|-------|
| ➤ Louise OBERLE | 87ans | 01/01 |
| ➤ Charles KUHN | 94 ans | 25/04 |
| ➤ Ernest OBERLE | 72 ans | 28/07 |
| ➤ Joseph OBERLE - | 88 ans | 04/10 |



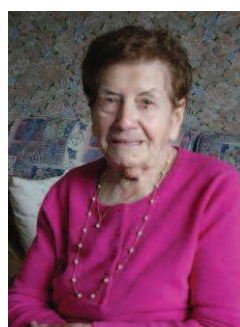
Mariages :

- | | |
|--|-------|
| ➤ Vincent OBERLE et Julie SOUDRAIN | 19/07 |
| ➤ Claude LOEFFLER et Isabelle PAPON | 19/07 |

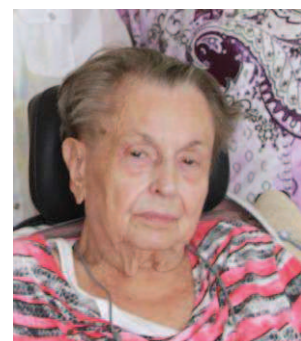


Nos grands anniversaires

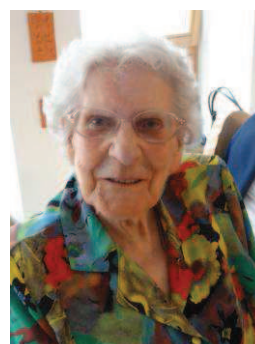
Mme	WALTER	Marie	98
Mme	VOLKRINGER	Louise	98
Mme	OBERLE	Georgette	92
Mme	DISTEL	Louise	91
Mme	BRILL	Georgette	91
Mme	VAN-ROOY	Jeanne	91
M.	SCHER	André	90
Mme	DISTEL	Lucie	90
Mme	RABOT	Paulette	89
Mme	HUY	Marie Jeanne	89
Mme	OBERLE	Marie Louise	88
Sœur	MYRIAM		88
M.	HAMBURGER	Lucien	88
Mme	JULLIEN	Michèle	88
Sœur	MARIE ADELPHÉ		87
Sœur	MARIE SIMONE		86
M.	FLECKSTEINER	Pierre	86
Mme	MOCKEL	Irène	86
M.	OSTERTAG	Gilbert	86



WALTER Maria 98 ans



OBERLE Georgette 92 ans



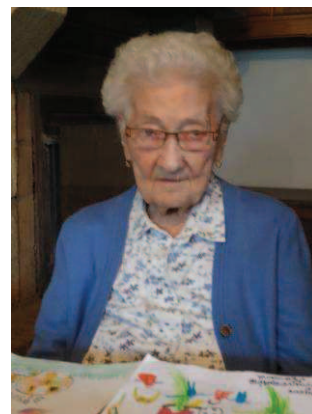
BRILL Georgette 91 ans

Mme	HAMBURGER	Marie Louise	85
Mme	DISTEL	Madeleine	85
Mme	HUBER	Marie Jeanne	85
Mme	SACHS	Odile	85
Sœur	MARIE AIMEE		85
M.	WALTHER	Georges	85
M.	MULLER	Jean Pierre	85
Sœur	MARIE BLANDINE		84
M.	KALCK	René	84
Mme	CREUTZMEYER	M. Jeanne	84
Mme	DESPONTS	M. Thérèse	84
Mme	LUDWIG	M. Thérèse	84
M.	LERCH	Charles	84
M.	WETTA	André	84
Mme	LERCH	Alice	83
M.	HOPFNER	Robert	83
Sœur	MARIE GENEVIEVE		82
M.	LAUGEL	Lucien	82
Mme	FLECKSTEINER	Marie-Cécile	82
Mme	DELORME	Claudette	82
M.	MEYER	Claude	82
Mme	MULLER	Thérèse	82
M.	BRILL	André	81
M.	ZUBER	Gérard	81
Mme	BRILL	Aline	81
Soeur	MARIE LAURENCE		81
Sœur	MARIE LUCIE		81
M.	HOPFNER	Joseph	81
Mme	JUNG	Cécile	81
M.	EHRMANN	Jean Marie	80
Mme	HOPFNER	Lucie	80
Mme	HERTSCHUH	M. Madeleine	80
Mme	BRILL	Marie Louise	80
M.	HERTSCHUH	Antoine	80
Mme	SCHNEIDER	Lucienne	80
M.	TROESCH	Jean Louis	80
Mme	FETTIG	Suzanne	80
M.	VELTEN	Gérard	80
Mme	MEYER	Renée	80
M.	WETTA	Auguste	79
Mme	WETTA	Marie Louise	79
Mme	ZUBER	Bernadette	79
Mme	LAUGEL	Marie	79
M.	ROTH	Ernest	79
M.	KANY	Marcel	79
M.	FUGIER	Gabriel	78
Mme	UHRING	M. Madeleine	78
Soeur	MARIE CELINE		78
Mme	TESSIER	Nicole	78
M.	HERTSCHUH	Pierre	78
M.	KIRBILLER	André	78
Sœur	Angèle Marie		78
M.	SCHWARTZ	Raymond	77
Mme	EHRMANN	Marthe	77
M.	JEHL	Gilbert	77

SCHER André 90 ans



DISTEL Lucie 90 ans



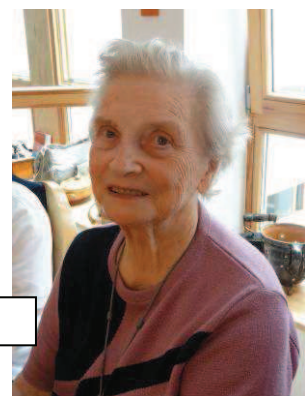
Mme RIHN 90 ans



HAMBURGER Louise 85 ans



SACHS Odile 85 ans



Sœur Marie Aimée 85 ans



Mme	ROTH	Thila	77
Mme	KANY	Marie Rose	77
Mme	LUX	Lydia	76
Mme	BRILL	M. Thérèse	76
Sœur	MARIE MADELEINE		76
Mme	WETTA	Yvonne	76
M.	DREYER	Gabriel	76
M.	KOEHLER	Charles	76
Mme	HERTSCHUH	Lucie	75
Sœur	MARIE CLAUDINE		75
M.	WALTER	Fernand	75
M.	SCHOEPF	Antoine	75
Mme	STORCK	Alice	75
M.	GRIENENBERGER	Bernard	75
M.	HOFF	Jean Louis	75
Mme	KALCK	M. Thérèse	75
Mme	GRIENENBERGER	Clotilde	74
Mme	MORGENTHALER	Marie Cécile	74
M.	ALTMAYER	Alfred	74
M.	SUHR	Ernest	74
Mme	FUGIER	Micheline	74
Mme	DREYER	M. Elisabeth	74
Mme	VELTEN	Lucie	74
M.	MOUILLEZ	Paul	74
Mme	KOEHLER	Marie	73
Mme	KIRBILLER	Mathilde	73
Mme	SUHR	Anny	73
M.	BARTHELME	Gérard	73
Mme	OSTERTAG	Lilly	72
Sœur	MARIE THERESE		72
Mme	RITT	M. Madeleine	72
M.	BAECHEL	Florent	72
Mme	JEHL	M. Louise	72
Mme	RITZENTHALER	Marlène	72
Mme	ALTMAYER	Suzanne	72
M.	LOTZ	Pierre	72
M.	SCHNEIDER	Alfred	72
Mme	HOPFNER	M. Thérèse	71
M.	KOCHER	Jean Paul	71
M.	RITT	Jean Louis	71
Mme	BAECHEL	Charlotte	71
Sœur	MONIQUE		71
Mme	SCHOEPF	Jeanne	70
M.	DISTEL	Jean Paul	70
M.	RAUNER	Bernard	70
Mme	BARTHELME	Hélène	70
M.	GRIENENBERGER	Georges	70
Mme	WALTER	Marthe	70
M.	RISSE	Bernard	70
M.	CEILLIER	Gérard	70
Soeur	MARIE NOËL		70
M.	SALI	Etienne	70
Mme	LAUER	Francine	70

EHRMANN J. Marie 80 ans



HOPFNER Lucie 80 ans



TROESCH J.Louis 80 ans



BRILL M. Louise 80 ans



WALTHER Georges 85 ans



MEYER Renée 80 ans



Les époux HERTSCHUH 80 ans

Infos en vrac

Ouverture de la mairie :

Rappel : l'accueil du public a lieu :



– **Lundi de 18 h à 20 h**

Jeudi de 14 h à 18 h

– En cas d'impossibilité durant ces horaires, il y a possibilité de prendre rendez-vous par mail :

mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr ou par téléphone 03 88 91 20 87

Fermeture de fin d'année :

La mairie sera fermée du 20 décembre au 04 janvier inclus.

Inscription sur la liste électorale : Permanence le 31 décembre 2014 de 9h à 11h

Nouveaux arrivants :

Les nouveaux arrivants sont invités à effectuer les formalités d'inscription en mairie.

Le marché hebdomadaire :

Il est toujours d'actualité. Soutenons, par nos achats, nos fidèles commerçants qui, malgré une météo peu propice, continuent à être au rendez-vous tous les mardis soirs devant la Salle Jeanne d'Arc à partir de 16h jusqu'à 18h30.



Passage du ramoneur :



Le ramoneur sera de passage à partir du 15 janvier 2015 sur Thal-Marmoutier, pendant une semaine.

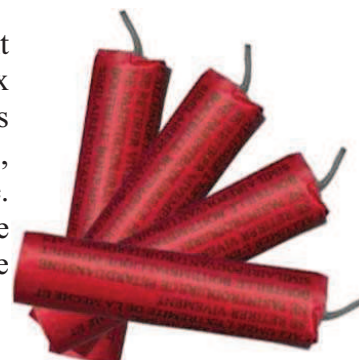
Les personnes absentes de leur domicile pendant la journée, peuvent prendre rendez-vous dès le début de la tournée.

Ramonage Alsace-Nord: JL & C Kauffenstein Tél : 03 88 91 66 72

Fusées et pétards interdits près des habitations !!!

Il est d'us et de coutume que les fêtes de fin d'année soient célébrées avec une utilisation souvent excessive de pétards et de feux d'artifices. Les graves conséquences de ces derniers temps nous rappellent à la prudence. A cet effet un arrêté préfectoral, particulièrement restrictif, du 13/09/2013 règlemente cette pratique. L'intégralité de cette notice est affichée en mairie et peut être consultée sur le site de THAL, www.thal-marmoutier.fr rubrique « arrêtés préfectoraux ».

Alors espérons que la **PRUDENCE** soit de mise.



Transport à la demande « Comette » :



C'est la Communauté des Communes de Saverne qui prend en charge le transport des personnes à mobilité réduite. Le véhicule de la Comette est adapté à ce public. Par contre un prestataire de service, en l'occurrence la Société BEHR implantée à Ernolsheim les Saverne dispose de véhicules spécialisés pour les personnes en fauteuil roulant. Pour profiter de ces services, il suffit de composer le n° de la Comette : **03 88 71 78 82** et une solution sera proposée à vos besoins de déplacement.

La justice des petits conflits :

La conciliation : un service de votre commune :



Les petits conflits entre particuliers font partie de la vie en communauté, mais ils peuvent empoisonner l'existence.

Pour autant, on hésite à saisir la Justice : c'est compliqué, long, coûteux en temps et, parfois, en argent

(déplacements, expertises etc.), et l'issue n'est pas toujours conforme à ce que l'on espérait.

Il existe pourtant un mode de résolution simple, rapide et gratuit : c'est la **conciliation**.

Les parties à un litige peuvent saisir le Conciliateur soit ensemble, soit séparément : le conciliateur les invite alors à une réunion au cours de laquelle chacun expose son point de vue : le conciliateur écoute, organise les débats et, le cas échéant, oriente la discussion en vue d'aboutir à une solution.

QUI est le conciliateur de votre commune ? **Monsieur Martin OSTER** nommé conciliateur de justice dans le canton de MARMOUTIER, par ordonnance du 17 Octobre 2014 de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de COLMAR.

Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté.

QUELS LITIGES ? Tous les litiges à l'exception des conflits avec l'Administration, les affaires familiales et le droit du travail.

COMMENT saisir le conciliateur de justice ? Prenez rendez-vous auprès de la Mairie de la Commune de MARMOUTIER : ☎ 03 88 70 08

QUAND et Où ? Tous les jeudis de 14 à 18 heures, Mairie de MARMOUTIER, salle B.

A PARTIR DU JEUDI 8 JANVIER 2015



Inscription sur la liste électorale :

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014.

- Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

- Pour les jeunes de 18 ans, ayant effectué le recensement militaire, l'inscription est automatique.

- Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, en mairie, à effectuer avant la fin de l'année.

A cet effet, une permanence sera assurée en mairie le 31 décembre 2014 de 9h à 11h, pour enregistrer les dernières inscriptions.



Recensement de la population :

Nos deux agents recenseurs se présenteront à votre domicile à partir du 15 janvier et jusqu'au 14 février, merci de leur réserver le meilleur accueil ; voir aussi page 36.

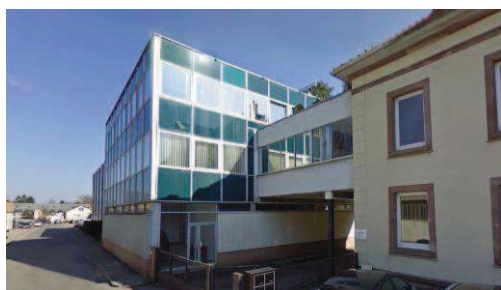


Aude JAECKEL



Maxime RAUNER

La Com Com déménage :



Une page se tourne, depuis sa création en 1992 le District puis la CCRS étaient établis au 10 rue des Murs, à Saverne. Progressivement l'administration a fini par occuper tous les locaux disponibles et à gravir les étages de l'immeuble. Mais le manque de place et surtout les questions de sécurité et d'accueil du public ont nécessité la recherche de nouveaux locaux. Une opportunité s'est présentée au 12 rue du Zornhoff, à proximité de la Maison de l'Emploi.

Ce déménagement dans des locaux fonctionnels était également indispensable à la poursuite de la mutualisation qui suppose de réunir des agents de la CCRS et de la Ville. Pour les élus, ce déménagement n'est cependant qu'une étape, la construction d'un bâtiment est en projet.

Vigilance Cambriolage :

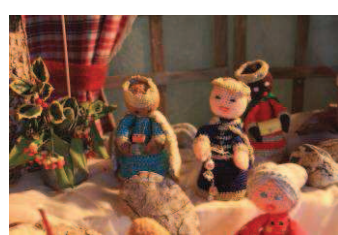
Les gendarmeries de Marmoutier et de Saverne mettent en garde l'ensemble des habitants de notre commune que les cambriolages continuent d'augmenter. A ce sujet elles rappellent l'existence de l'application « **STOP CAMBRI** » disponible sur smartphone et tablettes ; voir aussi page 37-38.

Décoration de Noël :



En cette période de fête vous êtes nombreux à faire des efforts de décoration de vos maisons.

Soyez en remerciés. Cette année une mention particulière à Mme Denise Berret qui a fait la une des DNA pour sa réalisation, tout en crochet, d'une crèche exposée à l'ancienne forge.



☎ : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - 📠 : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Site : www.thal-marmoutier.fr



RECENSEMENT

de la population 2015



CETTE ANNÉE, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT
Le recensement de la population, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.

www.le-recensement-et-moi.fr

1 - LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

2 - CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

1. UN AGENT RECENSEUR RECRUTÉ PAR VOTRE MAIRIE SE PRÉSENTE CHEZ VOUS

et vous propose de vous faire recenser en ligne ou sur papier.

2. VOUS RÉPONDEZ AUX QUESTIONNAIRES

Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne !

- Allez sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ».
- Utilisez le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la première page de ce document pour vous connecter au site, puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.
- Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, vous pouvez répondre sur les documents papier.

- Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.
- Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.
- À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

3. POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : www.insee.fr



Pour bien remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement. SAINT-MALO
- Je coche la case qui convient.
- Je note un chiffre par case. 04
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.
- Et surtout, je pense à bien les remettre à la date indiquée par mon agent recenseur.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations effectuées par la gendarmerie ou la police :

- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (verrou, réparations, ...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité ;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés ;
- déclarez le vol à votre société d'assurances, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Préparez une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :**

COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambriolages,**
les **bons réflexes !**



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

PROTEGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.



Vérifiez que les moyens de protection de votre domicile sont conformes aux conditions figurant dans votre garantie vol. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assureur.

SOYEZ PRÉVOYANTS

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements aux titres desquels vous êtes couverts et les mesures de protection que vous devez respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



SOYEZ VIGILANTS



Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE



N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.



Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Faites attention aux informations (dates de vacances, destinations, photos, ...) que vous publiez sur les réseaux sociaux et soyez également vigilants avec celles publiées par vos enfants.



Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Mon domicile.

Vous pouvez contacter le commissariat ou la brigade de gendarmerie pour des conseils de prévention.



CALENDRIER 2015



DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
04 Janvier	Présentation des vœux	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
17 janvier	Réunion Publique	L'équipe municipale	Mille-Club
23 janvier	Conférence sur la Marche de Marmoutier Daniel PETER	Association Salle Jeanne d'Arc	Mille-Club
25 janvier	Cochonailles	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
12 février	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen
13 février	Andalousie Edith & J-Marie FREUND	Association Salle Jeanne d'Arc	Mille-Club
28 février	Tournoi de belote	ASC Brotsch	Club house de Thal
7 mars	Moules Frites	Club de badminton	Salle Jeanne d'Arc
13 mars	Conférence Mont St Odile Michel VOGT	Association Salle Jeanne d'Arc	Mille-Club
21 mars	Soirée harengs	Club Vosgien SAVERNE	Salle Jeanne d'Arc
22 mars	Elections Départementales	Mairie	Mille-Club
29 mars	Elections Départementales	Mairie	Mille-Club
26 avril	Fête des aînés	L'équipe municipale	Salle Jeanne d'Arc
16 mai	Loto des vétérans	ASC Brotsch	Salle Jeanne d'Arc
17 mai	Festival de musique Repas asperges	Association Salle Jeanne d'Arc	Salle Jeanne d'Arc
20 juin	Feu de la Saint Jean	ASC Brotsch	Stade Thal
28 juin	Fête patronale et vente de pâtisserie	Conseil de Fabrique et Chorale Ste Cécile	Salle annexe à l'église
12 Juillet	Brocante	ASC Brotsch	Rues de Thal
16 Juillet	Don du sang	Donneurs de sang	Salle des fêtes Haegen

Et...pour des informations en direct...**naviguez sur le site de THAL-MARMOUTIER**



Bonne Année 2015



**Le Maire, les Adjoints, les Membres
du Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux**

